

RIL - Fondée en 1922

Section football-futsal

Affiliée à l'ACFF — Mat. 162



GOALS!

Bulletin hebdomadaire n° 3410

du 15.05.2023

FOOTBALL-FUTSAL



Editeur responsable : Ch. Haertjens

Rue de l'Industrie, 33

4100 Seraing

Site web : www.rilfoot.be

Compte ING : BE53 3400 9220 0053

SAMEDI 10
JUIN 2023

A partir de 10h00
Plaine Des Sports
Avenue du Centenaire 7 - 4102 Ougrée

Restauration sur place



TOURNOIS DE SIXTE DU BRANLEUR

“
Lot au 3
Premiers
”

INSTALLATIONS DU ROYALE OUGRÉE FOOTBALL CLUB

Inscriptions : €50 par équipe

Payment sur le compte bancaire
BE72 0014 8656 5416 avant le 20 Mai

Inscription via Messenger
Cédric Bongrand
Ou
Audrey Marsin



Football

AMENDES :

Avertissement(s) en match(s) de championnat (2,50 €) du : 06/05/2023.

2 X : AC Froggers

Avertissement(s) en match(s) de coupe (2,50 €) du : 06/05/2023.

1 X : Jeunesse Housse – HEC Alumni – Jeunesse Melen 1

Futsal

Assemblée Générale statutaire et obligatoire.

L'A.G. obligatoire et statutaire de fin de saison aura lieu au Home Lonney, à côté de l'ancien terrain de football d'Ivoz, avenue T. Gonda 7 à 4400 Ivoz Ramet, le 15.06.23 à 19h00.

Rappel : tous les clubs doivent être représenté soit par le Secrétaire C.Q. ou par un membre du club muni d'une procuration signée par le Président et le Secrétaire du club.

Ordre du jour

1. Appel des clubs et vérification des pouvoirs.
2. Allocution du Président.
3. Rapport du Secrétaire.
4. Rapport d'activité pour la saison écoulée.
5. Rapport du Trésorier.
6. Propositions des clubs.
7. Réélections et élections au Comité.
8. Réélections des Vérificateurs aux Comptes.
9. Composition du Bureau.
10. Divers.

- Appel à candidatures afin d'intégrer le Comité à envoyer à : secretaire@rilfoot.be

- Propositions des clubs à envoyer à : secretaire@rilfoot.be

Aux Secrétaires des clubs de futsal :

- Les feuilles de matchs officielles et pas une copie de DH à D2D doivent être envoyées chez : M. C. Haertjens rue de l'Industrie 33 à 4100 Seraing.

- Les feuilles de matchs officielles et pas une copie de D3A à D4B + la série féminine et les matchs de coupe doivent être envoyées chez : M. G. Barthol, rue Lahaut, 112 à 400 Seraing

Vu le manque de sérieux de certains (secrétaires de) clubs, le Comité de la RIL a décidé que le club n'ayant pas renvoyé la feuille de match dans les deux (2) semaines qui suivent la date dudit match le perdra par forfait, ainsi que les matchs suivants, jusqu'à réception de cette feuille.

Les frais d'arbitrage sont : **1P : 25,00€ - 2P : 22,00€ et 3P : 21,00€.**



(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous Sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans 04/266.55.29 & 0495/240.847 - futsalril@gmail.com.

ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.

Championnat

CHANGEMENT DE SALLE :

SUITE A L'INDISPONIBILITE DE LA SALLE L. MELIN DE FLEMALLE TOUS LES MATCHS DE L'AC ACTUEL SE JOUERONT EN LA SALLE D'A. COOLS A FLEMALLE.

D2C : du 03.04.23 – Froggers AC – MDP se jouera le 19.05.23 à 21h00 A. Cools

TRANSACTIONS :

D1A : MF Lagora – Euromobil NST du 08.05.23.

M. Mohamed Messaoudi 27.06.93 Euromobil NST est suspendu 1 match officiel à partir du 22.05.23 + l'amende réglementaire.

D2B: Les Cousins – RM Immo du 05.05.23.

M. Keita Aboubakar 15.05.96 de RM Immo est suspendu 1 match officiel à partir du 22.05.23 + l'amende réglementaire.

DECISIONS :

D2B : du 29/03/23 Team Spirit – TDC Liège match arrêté :

M. Cornet F. arbitre du match, est présent et confirme son rapport.

M. Abdessamad Aouragh 19/12/90 délégué au terrain de Team Spirit est absent excusé.

M. Philippe Roucourt 29/07/81 délégué visiteur de TDC Liège est absent.

L'arrêt du match est dû au refus de l'équipe de TDC Liège de poursuivre la rencontre, le score devient 5-0 en faveur du club de Team Spirit.

L'amende réglementaire prévue à cet effet est appliquée au club de TDC Liège.

DH : du 12/04/23 USEF St. Nicolas – FC 1313 :

M. Zahour A. arbitre du match, est absent non excusé.

M. Karim Souiyah 25.08.2000 est absent (arrivé en retard après le prononcé de la décision) est suspendu du 22/05/23 au 31/12/23 + amende réglementaire.

M. Quici Aldo 04/08/62, délégué au terrain d'USEF St. Nicolas, est présent et entendu.

M. Daniel Buscaglia 18/07/81 délégué visiteur de FC 1313, est absent excusé.

D2B : du 07/04/23 KJ Auto / B – MFC Mil's / C :

M. Ouarab J. arbitre du match est présent et confirme son rapport.

M. Nicolas Gerits 02/08/95 délégué visiteur de MFC Mil's C est absent excusé, est suspendu du 22/05 au 30/09/2023 + amende réglementaire.

M. Khaled Khalifa 24/11/85 délégué au terrain de KJ Auto / B est absent excusé.

L'arrêt du match est dû au refus de l'équipe de MFC Mil's C de poursuivre la rencontre, le score devient 5-0 en faveur du club de KJ Auto.

L'amende réglementaire prévue à cet effet est appliquée au club de MFC Mil's C.

Pour avoir aligné 1 joueur suspendu dans un match de championnat, le club suivant perd le match sur le score de forfait : + l'amende réglementaire.

D3B : Match KLK Team – Réal Hydro : du 03/05/23 :

Vu que le joueur Fawsi Rhimi 07/02/88 de Réal Hydro a reçu la 3ème carte jaune dans le match du 28/04/23 (23/01– 30/01 – 28/04/23),

Que le règlement de l'URBSFA stipule que le joueur est suspendu lors du 1^{er} match qui suit immédiatement le jour au cours duquel il a reçu sa 3ème carte jaune,

Vu que le joueur a été inscrit sur la feuille de match du 03/05/23, soit le 1^{er} match de championnat que Fawsi Rhimi a joué après le match au cours duquel il a reçu la 3ème carte jaune :

Pour ces motifs, le comité sportif de la RIL décide,

- de modifier le résultat en 5 – 0 FF en faveur KLK Team (au lieu de 6 – 7).

- d'accorder les points du match à KLK Team.

- de suspendre le joueur pour 1 journée effective en championnat à partir du 22/05/23.

- d'appliquer l'amende réglementaire de 12,50 € à Réal Hydro.

SANCTIONS :

Suspensions administratives - avertissements encourus en matchs :

Joueur exclu pour 2 avertissements au cours du même match de championnat :

D2A : du 05.05.23 - Les Copains Ryan Hubeau 24.11.96

Joueur suspendu pour 3 avertissements en championnat dont le dernier reçu :

D1A : GH 4460 : Amedov Kaan 24.11.04 (17.01.23 – 03.04.23 – 02.05.23)

D2A : Les Copains Jonas Mertens 01.09.98 : (27.02 – 22.03.23 – 26.04.23)

AMENDES :

Avertissement en match de championnat : (2,50 €) :

1X : AC Seraing – GH4460 – Estudiantes RC - MF Roublards – Di Saronno – Drink Othée - Glasgow Haccourt / B - Wolfutsal - Standard Olympique / B – DBM Moro Plafon / D.

2X : AS Micheroux (sur 2 matchs) - Furious Lion.

MODIFICATION DE JOUR OU D'HEURE DE MATCH:

Match reporté avec date :

D1B : du 28/03/23 Ekipazzo - ONS Ren Barons se jouera le 15/05/23 à 20h30

D2B : du 03/04/23 TDC Liège - Floki Futsal se jouera le 15/05/23 à 20h00.

D2C : du 12/05/23 Eagles Vottem - MDP se jouera le 19/05/23 à 20h00.

D2D : du 11/11/22 Indépendance – Croatia Seraing reporté 26/05/23 20h00 Angleur

D3A : du 05.05.24 MF Apicoles – AO Mythos se jouera le 26.05.23 à 19h00 Bressoux.

D3C : du 03/05/23 Ethias – IMA Benelux se jouera le 24/05/23 à 21h30.

D3C : du 20/01/23 Azzurini - Les Trayeurs se jouera le 19/05/23 à 19h00.

D3D : du 09/12/22 V.S.C – Escale Oreye / D se jouera le 26/05/23 à 19h15.

D3D : du 16/12/22 Inter Seraing – Big Bears se jouera le 15/05/23 à 21h00.

D3D : du 17/02/23 VSC – BVF se jouera le 19/05/23 à 20h15.

D4A : du 01/12/22 Seraing United – FC Barreau se jouera le 22/05/23 à 20h15.

D4A : du 18/11/22 ECF Sanit – MFC Barreau se jouera le 19/05/23 à 20h00.

du 09/12/22 ECF Sanit - RCSP Liège se jouera le 26/05/23 à 20h00.

D4B: du 07/04/23 Les Branquî – The Coops se jouera le 26/05/23 à 21h00.

Changement d'heure de match :

D2B : KJ Auto / B jouera ses matchs à domicile à 22h00 à Fourons.

D2C : Panicarola jouera ses matchs à domicile à 20h00 à Ougrée.

Match reporté sans date : attention, il ne sera plus accepté de report de match, sauf cas de force majeure.

D1B : du 14/12/22 Procolor Bibi – Ekipazzo est reporté à une date ultérieure

D1B : du 10/02/23 Liège Athlétic – RC Estudiantes est reporté à une date ultérieure

D1B : du 16/02/23 MFC Mil's / B – BK Seraing est reporté à une date ultérieure

D1B : du 27/03/23 MFC Mil's / B - Liège Athlétic est reporté à une date ultérieure.

D2B : du 14/10/22 Disaronno – Team Spirit est reporté à une date ultérieure

D2B : du 14.10.22 Groupe Joly – Floki Futsal est reporté à une date ultérieure.

D2C : du 31/10/.22 AC Panicarola – Quattro Selle est reporté à une date ultérieure.

D3A : du 09/12/22 AO Mythos – Apicoles Tilfois est reporté à une date ultérieure.

D3A : du 12/05/23 A.O Mythos – Les Babybels est reporté à une date ultérieure

D3A : du 28/09/22 Anthoutes – MF Sbrink est reporté à une date ultérieure.

D3B : du 30/11/22 KLK Team – Young Wolves / A est reporté à une date ultérieure.
D3C : du 31/10/22 IMA Benelux – LG United est reporté à une date ultérieure.
D3C : du 03/11/22 Green Team – Liège CR est reporté à une date ultérieure
D3C : du 23/11/22 Escale Oreye/C – Apicoles Tilfois reporté à une date ultérieure.
D3D : du 06/01/23 MF V.S.C – B.V.F est reporté à une date ultérieure.
D3D : du 04/11/22 MF V.S.C – X-Team est reporté à une date ultérieure
D4A : du 19/04/23 Milanova – Seraing United est reporté à une date ultérieure.
DF: du 30/09/22 Volvo la Calamine / B – AS Malmedy reporté à date ultérieure.
DF: du 04/11/22 Zeed Fémina – AS Malmedy est reporté à une date ultérieure.
DF: du 09/12/22 Volvo Calamine / A – MFC Beyne / A est reporté à date ultérieure.
DF: du 06/01/23 Volvo Calamine/B - Volvo Calamine/A est reporté à date ultérieure.
DF : du 02/04/23 Borussia Grâce – Jeunesse Grâce reporté à une date ultérieure
DF : du 02/04/23 Marine Libois – Volvo Calamine/A reporté à une date ultérieure.

Changement de date pour les matchs suivants :

D3C : du 29/09/22 Green Team – Liège CR se jouera le 15/05/23 à 21h00.
D4B : du 07/04/23 Les Branquî – The Coops reporté au 26.05.23 à 21h Constitution

Les forfaits dans les 5 dernières journées sont de 25,00 € au lieu de 12,50 € :

Pour forfait en match de championnat :

DH : du 10/05/23 USEF ST Nicolas 25,00 € de frais d'arbitrage + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
DH : du 10/05/23 MA 5 25,00 € + 25,00€ de frais d'arbitrage à la RIL (soit 50,00€).
D2A : du 08/05/23 Lyreco United 25,00 € à la RIL (soit 25,00€).
D2B : du 09/05/23 Groupe Joly 25,00 € à Team Spirit + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D2C : du 09/05/23 Thierry Friends 25,00 € à Quattro Stelle + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D2D : du 10/05/23 Drink Othée 25,00 € à Thier à Liège + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D2D : du 12/05/23 MF Lagora / B 25,00 € à Orange Devils + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D3C : du 08/05/23 IMA Benelux 25,00 € à Young Wolves / B + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D3C : du 11/05/23 Ethias 25,00 € à Green Team + 21,00 € de frais d'arbitrage + 25,00 € à la RIL (soit 71,00€).
D3D : du 08/05/23 Big Bears 25,00 € à Colona 4F80 + 25,00 € à la RIL (soit 50,00€).
D4B : du 02/05/23 Réal Team 25,00 € + 31,20 € de frais d'arbitrage à DBM Moro Plafon / D + 25,00 € à la RIL (soit 81,20€).

Pour feuille de match non rentrée en championnat au 12/05/23 : (12,50€).

D3C : du 02/05/23 MF Sicilia (1ère semaine).
du 05/05/23 Defra Cars (1ère semaine).
D3D : du 05/05/23 Les Liègendaires (1ère semaine).

Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat pour la semaine du 01/05/23 au 05/05/23 : (12,50 €).

DH : du 03/05/23 DBM Moro Plafon.
D1B : du 03/05/23 Procolor Bibi.
D2C : du 01/05/23 Mtalsa.
D3D : du 05/05/23 Les Liègendaires.
D4A : du 03/05/23 FC Pitch.



Coupes

Les finales des Coupes se dérouleront le mercredi 17/05/23 à la salle de Grâce-Hollogne.

- Finale de la coupe Vel' Art échauffement à 19h15 – match à 19h25
- Finale de la coupe Dames échauffement à 20h25 – match à 20h35
- Finale de la coupe Kipsta échauffement à 21h35 – match à 21h45



